

Je vous les offre, en particulier, pour que la bonté chrétienne anime de plus en plus tous les hommes.

Résolution apostolique: se montrer chrétiennement bon, envers tous et toujours.

Chronique diocésaine

— S. G. Monseigneur l'Archevêque a terminé la visite pastorale le vendredi, 22 juillet, jour où il est rentré à l'archevêché.

— Le samedi, 23, Sa Grandeur s'est rendue à la Grosse-Ile et en est repartie dimanche, pour l'île aux Grues, d'où elle est revenue à Québec mardi.

— Mercredi, jour de la fête de sainte Anne, Monseigneur assista à l'office solennel du matin, dans la basilique de Sainte-Anne de Beaupré. Un grand nombre de pèlerins ont assisté à cette solennité.

— Mardi, en revenant de l'île aux Grues, Sa^{gr} Grandeur a pris possession de son nouvel appartement, dans l'aile récemment ajoutée au palais archiépiscopal.

— Le 20 juillet, dans la Chapelle du Patronage, le Rév. Père Anizan, assistant général des FF. de Saint-Vincent de Paul, recevait les premiers vœux du Fr. Jean-Baptiste Jobin, de Charlesbourg, et donnait l'habit religieux au Fr. Louis Lafrenière, de Maskinongé, ainsi qu'au Fr. Louis Lemieux, de Québec.

— La communauté des Sœurs de l'Orphelinat de Saint-Damien compte aujourd'hui 90 professes et 15 novices. Cette statistique ne peut qu'étonner, lorsqu'on sait que cet institut n'existe que depuis treize ans. Toute cette œuvre de Saint-Damien est marquée, pour ainsi dire, du sceau visible de la bénédiction divine.

Ce que la persécution religieuse a fait perdre à la France

Nous voulons parler ici, — en nous appuyant sur un article récent de M. de Boisandré, l'un des rédacteurs de la *Libre Parole* (Paris), — des seuls dommages matériels subis par la France comme conséquence de la persécution religieuse de ces dernières années.